

# CNM - Cotisations 2020 Euros

	-26 ans	+ 26 ans	Conjoint ou enfant (même adresse)	1ère licence JNS	1ère adhésion après 1er juin
Période couverte	01/01/2020 au 31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	01/09/2019 au 31/12/2020	01/06/2020 au 31/12/2020
Licence FFS + assurance Resp.civile	39.00	65.00	39.00	39.00	39.00
Assurance individuelle accident option 1	15.00	29.50	15.00	29.50	17.00
CNM	11.50	23.00	11.50	11.50	11.50
<b>sous-total</b>	<b>65.50</b>	<b>117.50</b>	<b>65.50</b>	<b>80.00</b>	<b>67.50</b>
Spelunca (option - 4 numéros)	25.00	25.00	25.00	12.50	12.50
<b>total</b>	<b>90.50</b>	<b>142.50</b>	<b>90.50</b>	<b>92.50</b>	<b>80.00</b>
Assurance individuelle accident option 2	48.00	48.00	24.00	48.00	31.00
Assurance individuelle accident option 3	62.00	62.00	30.50	62.00	43.00

## Avantages club 2019. Les avantages 2020 seront décidés lors de l'AG du 08/12/2019

- 3 bons de sortie de 50 euros chacun sont payés par le club, dont 2 sont utilisables simultanément si la sortie club comporte au moins 3 nuitées
- Chaque sortie club avec nuitée est financée à hauteur de 30 euros par licencié. Une sortie "gratuite" 2019 a été organisée en Côte d'Or
- Réduction de 20 % pour les achats Vieux Campeur, 12 % chez EXPE, pour tout type de matériel.

**Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la spéléologie est à fournir**